

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 26 septembre 2008

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° 2008-10-8-1

Service consulté

**POLITIQUE DES ACTIONS EDUCATIVES
PROGRAMME : VIE SCOLAIRE
SUBVENTIONS POUR LES SORTIES
SCOLAIRES AVEC NUITEES (E055)**

Résumé : Le présent rapport propose le versement de subventions d'un montant total de 5.913,44 € pour les sorties scolaires avec nuitées.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

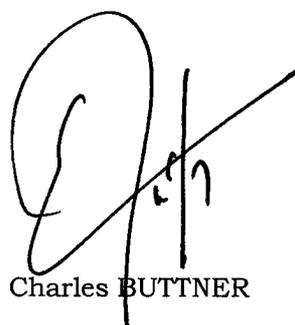
Par délibération n° 2008/I-8/02 du 13 décembre 2007, le Conseil Général a fixé sa politique en faveur des actions éducatives en 2008.

Un crédit de 407.538 € est inscrit au budget départemental au titre des subventions versées pour les sorties scolaires avec nuitées.

La Commission Permanente a reçu délégation pour le suivi de cette action.

Le présent rapport vous propose le versement, aux organisateurs de sorties, d'un montant total de 5.913,44€, réparti conformément au tableau joint en annexe. Il sera prélevé sur les crédits du chapitre 65, nature 6574 ou 65737, fonction 21 ou 221 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service des Actions Educatives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 SEPTEMBRE 2008

Sorties scolaires avec nuitées
PROGRAMME 2008

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SSN00787	ARSEA FORMATION Séjour au Klebach Munster	334,12
SSN00786	ARSEA FORMATION Séjour au Klebach à Munster	467,77
SSN00725	USEP ECOLE BESENVAL BRUNSTATT Séjour au centre Jeunesse Heureuse à Lalaye	1 477,35
SSN00785	USEP ECOLE BESENVAL BRUNSTATT Séjour au Rimlishof à Buhl	1 228,50
SSN00784	USEP ECOLE ELEMENTAIRE CHARLES GRAD TURCKHEIM Séjour à la Chaume à Orbey	2 405,70
Total		5 913,44